

TABLEAU DES COTISATIONS 2012 - 2013

Pour les adhésions d'août, septembre et octobre 2012,
les cotisations payées sont valides jusqu'au 31 mars 2013.

Frais relatifs à l'inscription au tableau de l'Ordre

Montant	Taxes	Sous-total
75 \$	11,23 \$	86,23 \$

Frais relatifs à la réinscription au tableau de l'Ordre *

Montant	Taxes	Sous-total
55 \$	8,24 \$	63,24 \$

Ainsi que la cotisation à payer selon votre statut:

	Montant	Taxes	OPQ	Sous-total	Total à payer incluant les frais relatifs à l'inscription au tableau de l'Ordre	Total à payer incluant les frais relatifs à la réinscription au tableau de l'Ordre
2 Cotisation régulière	213 \$	31,90 \$	22,45 \$	267,35 \$	353,58 \$	330,59 \$
2 Cotisation sans emploi (depuis au moins 8 mois sans travail - AVEC PREUVE)	137 \$	20,52 \$	22,45 \$	179,97 \$	266,20 \$	243,21 \$
2 Cotisation finissant 2 (A2010 ou H2011) **	154 \$	23,06 \$	22,45 \$	199,51 \$	285,74 \$	262,75 \$
2 Cotisation finissant 1 (A2011 ou H2012) **	90 \$	13,48 \$	22,45 \$	125,93 \$		
2 Cotisation aux études à temps plein (avec preuve)	108 \$	16,17 \$	22,45 \$	146,62 \$	232,85 \$	209,86 \$

Important:

- 2 Possibilité de modalités de paiement sans frais ni intérêts.
- 2 Les frais relatifs à l'inscription au tableau de l'Ordre doivent être payés séparément et ne sont pas remboursables.
- 2 Les cotisations professionnelles sont déductibles d'impôts.

* Pour les anciens membres T.P. ou T.Sc.A. seulement. Ne s'adresse pas aux anciens étudiants affiliés à l'Ordre.

Les Finissants 1 n'ont pas à payer les frais relatifs à l'inscription au tableau de l'Ordre.
Nous tenons compte de la dernière session étudiée pour définir le statut de finissant.

** A = Session d'Automne ; H = Session d'Hiver